

## Méditation du 6ème Dimanche du Temps Ordinaire – Année A

1ère lecture : Ben Sira le Sage 15, 15-20 ; Psaume 118 ; 2ème lecture : 1 Corinthiens 2, 6-10 ;

Évangile : Saint Matthieu 5, 17-37

### Jésus inaugure la Loi Nouvelle

Dans la liturgie de la Parole de ce dimanche, Jésus proclame la Loi nouvelle : « *Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir mais accomplir* » (Mt 5, 17). Pour Jésus, accomplir la Loi c'est « *chercher et aimer la gloire de Dieu le Père, puis vivre et agir à la louange de sa grâce. [...]. C'est la gloire du Père que Jésus a cherchée durant toute sa vie terrestre. Il est le Fils éternellement joyeux avec tout son être tourné vers le sein du Père* » (Pape François, *La joie de l'Évangile*, n° 267).

Jésus ne vient pas abolir la Loi que Dieu le Père avait donnée à son Peuple. La Loi est le cadre logique de vie entre Dieu et son Peuple, puis au sein du Peuple de Dieu. Elle ne s'oppose pas à la liberté ni ne l'étouffe. Son objectif est d'assurer la vie, la protection et le bonheur du Peuple de Dieu (Cf. Dt 30, 11-14). C'est en lui étant fidèle que l'homme trouve pleinement ce bonheur comme le proclame Ben Sira le Sage dans la première lecture de ce dimanche (Cf. Si 15, 17).

L'accomplissement de cette Loi ne se fait pas et ne peut pas se faire sans dépassement de soi, sans abnégation. Jésus le confirme dans l'Évangile de ce dimanche. À ce sujet, il n'est pas seulement question de ne pas tuer dit-il, mais il faut encore arracher de son cœur tout sentiment de colère. Il ne s'agit pas de ne pas commettre l'adultère, mais il faut avoir un regard pur. Il ne suffit pas seulement de rédiger un acte de répudiation à sa femme lorsqu'on ne veut plus d'elle, mais il ne faut pas rompre l'alliance matrimoniale. Il ne suffit pas non plus d'éviter de faux serments mais il faut humblement rester fidèle à la parole donnée, sans même avoir besoin de recourir au serment.

Il n'y a pas conflit entre la Loi nouvelle et la liberté humaine. La Loi est instituée pour perfectionner la liberté tout en mettant de façon plus évidente l'accent sur les dispositions intérieures les plus intimes. Le dépassement dont il est ici question concerne à la fois l'amour et l'intériorité. C'est dans le cœur de l'homme que se jouent sa fidélité à Dieu et son ouverture aux autres. Tout projet de péché naît dans son cœur avant de se concrétiser par des actes.

L'accomplissement de la Loi exige un esprit de sacrifice et de renoncement à soi. « *Si ton œil droit entraîne ta chute, arrache-le et jette-le loin de toi : car c'est de ton intérêt de perdre un de tes membres et que ton cœur tout entier ne s'en aille pas dans la géhenne* » (Mt 5, 29). L'amour et la pratique de la vertu requièrent en permanence de tout baptisé sacrifice et abnégation. « *Unis à Jésus, cherchons ce qu'il cherche, aimons ce qu'il aime* » (Pape François, *La joie de l'Évangile* n° 267). Devenons des imitateurs de Jésus en nous appliquant à être toujours davantage des témoins et des missionnaires de cette Loi nouvelle, car « *la gloire du Père éternel, c'est que nous portions beaucoup de fruit* » (Cf. Jean 15, 8).

Bon dimanche.

Abbé Séverin Voedzo